

# SYNTHÈSE ET POINTS MARQUANTS DU RAPPORT

## « METTRE LA SCIENCE EN CULTURE : UN DÉFI POUR NOTRE SOCIÉTÉ »

Le cœur du propos de ce rapport s'articule autour de deux questionnements : Comment les politiques publiques culturelles peuvent-elles renforcer et multiplier les passerelles entre culture, art et sciences ? Comment accompagner, valoriser et diffuser la culture scientifique au sein de la vie culturelle des territoires ?

Très documenté sur les actions déjà entreprises, ce rapport souligne l'enjeu des relations entre culture et science, et le besoin de conduire une action renforcée prenant appui sur la singularité et les ressources du Ministère de la culture et de ses réseaux. Il énonce une série d'initiatives que pourrait prendre le ministère de la culture sur ce sujet, qu'il n'a pu jusqu'à présent traiter comme une priorité.

Le contexte y est favorable : la crise sanitaire a mis au premier plan la question de la culture scientifique, révélé l'acuité du besoin de savoir et de comprendre, et induit une réflexion sur les positionnements des experts et des savants. Ces éléments constituent autant d'opportunités pour reposer les questions de fond - sociétales, artistiques, politiques et scientifiques - dans le rapport entre culture et sciences.

C'est en ce sens que le rapport présente un retour sur l'organisation et la mise en œuvre des politiques liées à la culture scientifique technique et industrielle, avant d'y proposer la mise en place d'actions nouvelles dont quelques-unes sont présentées ci-dessous .

### **1. La Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)**

Politique publique renforcée en 2012 par la création du Conseil national de la CSTI, conjointe entre les Ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche et celui de la Culture, la CSTI porte une ambition tout à la fois culturelle, démocratique, éducative et sociale. Plus de 1000 acteurs structurent le réseau sur le territoire national.

Pointant cependant des difficultés en terme de coordination et de visibilité, le rapport cible plusieurs types de propositions.

#### a) L'Université, tête de proue de la CSTI

Les universités sont des espaces clés pour la diffusion de la CSTI, et ont mis en place des actions d'envergure : *Fête de la Science, Ma thèse en 180 secondes...* Les enjeux de médiation in situ et par le numérique sont les principaux moyens mis en œuvre, grâce à la création d'unités dédiées au sein de ces lieux.

Il est cependant nécessaire d'en améliorer l'accessibilité et la visibilité. Le rapport propose une capacité accrue pour les universités de sortir des campus pour aller à la rencontre du public dans leur lieu de vie, par des actions hors les murs. De façon

complémentaire, il conviendrait de repenser régulièrement les actions et les formats de médiation pour répondre à l'évolution des attentes et les pratiques du public.

#### b) La Formation

Un premier aspect concernerait la formation des chercheurs aux techniques de médiation, par la conception d'une offre dédiée.

Second aspect, l'intégration de la culture scientifique et technique dans les formations initiales des enseignants du primaire et du secondaire (INSPE). L'exemple des « scènes de recherche » à l'ENS pourrait constituer une référence et une source d'inspiration.

#### c) Les Micro-Folies

Le Ministère aurait tout intérêt à investir le réseau des Micro-Folies, notamment ses FabLabs, pour l'ouvrir à la CSTI afin d'irriguer l'ensemble du territoire national, ce positionnement permettant diffusion et hybridation de l'offre culturelle.

#### d) Le rôle des grands établissements

Comme cela a été réalisé dans le champ du ministère pour l'éducation artistique, aujourd'hui présente dans tous les établissements, l'objectif de diffusion de la culture scientifique technique et industrielle devrait être décliné dans l'ensemble des établissements dédiés. Pour exemple, le CIRAD qui participe à trois grands rendez-vous annuels ( la Fête de la Science, le Salon de l'Agriculture, et les Rencontres Science et Société à Montpellier), dispose depuis la loi de 2013 d'un mandat de culture scientifique, mandat renforcé dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs signé en février 2020.

### **2. Le Pass Culture**

Afin d'éveiller, donner à voir un fait social et/ou culturel avec de multiples prismes, intégrer les lieux de culture scientifique, technique et industrielle dans l'offre du Pass Culture.

### **3. Le rôle central des bibliothèques et des médiathèques**

Premier opérateur culturel sur le territoire, ces lieux sont de véritables portes d'entrées de diffusion de la culture scientifique, la vulgarisation scientifique des collections et le travail de programmation transdisciplinaire constituant déjà les piliers de leurs missions. Expositions temporaires, animation jeunes publics, spectacle vivant et arts plastiques, sont déjà très présents et interrogent à leur manière notre rapport à la science.

Ce rôle peut être renforcé. Parmi les propositions du groupe figurant en annexe on retiendra notamment :

- le renforcement de la formation des conservateurs de bibliothèques et agents de médiation sur la culture scientifique et la sensibilisation des agents à toutes les formes de médiation ;
- le recrutement des personnels ayant une formation initiale scientifique pour mieux faire vivre l'encyclopédisme de la lecture publique ;
- la création d'un axe de programmation spécifique « Science et Culture » : expositions, débats, rencontres, grands entretiens avec des scientifiques, cycles de films documentaires...

#### **4. DRAC : Une meilleure déclinaison de la culture scientifique au plan régional**

Le sujet de la culture scientifique n'a pas été intégré dans la politique prioritaire du ministère concernant l'émancipation par la culture car il a longtemps été considéré selon l'angle de la recherche. Ce positionnement l'a de fait exclu des priorités budgétaires des directions régionales quand bien même elles y étaient fortement sensibilisées.

Le contexte est cependant propice à évolution, avec une part grandissante des questionnements scientifiques dans les enjeux sociétaux et une implication significative des partenaires territoriaux : dans les Hauts-de-France par exemple, la Région exerce la tutelle de la culture scientifique technique et industrielle, via un opérateur unique, pleinement identifié parmi les acteurs du monde de la culture, efficace dans son positionnement de tête de réseau et ses relations très fortes avec le Ministère de l'Éducation nationale. Pour les rapporteurs, des initiatives mériteraient d'être entreprises par des actions concertées diversifiées : résidences d'artistes tournées vers les sciences, prix de la culture artistique et scientifique...

## ANNEXE

### SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

#### 1/ Renforcer la dimension interministérielle de la CSTI

- Elaborer au sein du Ministère de la culture un document stratégique en matière de CSTI qui serve de point d'appui dans les échanges avec le MESRI
- Inclure le champ de la CSTI dans les conseils territoriaux pour la culture, organe partenarial d'orientation des politiques culturelles publiques
- Créer une plateforme nationale regroupant l'offre de CSTI avec une déclinaison territoriale

#### 2/ Intégrer la CSTI dans les objectifs prioritaires de l'EAC tout au long de la vie

- Organiser des résidences scientifiques dans le cadre de l'EAC
- Créer une initiative sur le modèle du "prix de l'audace de l'EAC"
- Inclure la CSTI dans l'éducation aux médias (E.M.I.) pour le développement de l'esprit critique
- Renforcer la place des sciences dans l'audiovisuel

#### 3/ Donner toute sa place à la CSTI dans l'action culturelle

- Doter les DRAC d'une expertise dans le domaine de la CSTI.
- Investir le réseau des Micro-Folies, notamment ses FabLabs, pour l'ouvrir à la CSTI afin d'irriguer l'ensemble du territoire national : diffusion et hybridation de l'offre culturelle.
- Intégrer la CSTI dans l'offre du Pass Culture
- développer le rôle des médiateurs scientifiques dans les établissements (universités, bibliothèques, etc.)
- Créer les conditions d'un rapprochement entre artistes et scientifiques (Prix de culture scientifique et artistique, ...) et renforcer l'interdisciplinarité
- Créer un axe de programmation spécifique « Sciences et culture » : expositions, débats, rencontres, grands entretiens avec des scientifiques, cycles de films documentaires, etc. structuré et régulier et participer aux événements et programmations autour des sciences, nationaux et territoriaux

#### 4/ Former les enseignants, formateurs, chercheurs et décideurs à la culture scientifique

- Intégrer la CSTI dans les formations initiales des enseignants des INSPE
- Développer les interventions des chercheurs dans les établissements scolaires
- Concevoir une offre de formation initiale aux techniques de médiation destinée aux chercheurs

- Proposer la création de modules de culture scientifique destinée aux écoles de la fonction publique (INET, ENSP, ENM, INSP, IRA, INP...)
- Sensibiliser les entreprises privées
- Proposer un module commun entre le CHEC et l'IHEST